

Numéro de dossier : **251208**  
Date du repérage : 07/10/2025

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie.

**Remarque :**

En l'absence de règlement de copropriété demandé :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation,ie mentionnée à l'article 4-1.

**Désignation du ou des bâtiments***Localisation du ou des bâtiments :*Département : ..... **Seine-Maritime**Adresse : ..... **111 Rue Général Sarrail**Commune : ..... **76600 Le Havre (France)**  
**Section cadastrale JJ, Parcelle(s) n° 66**Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
**Etage 2 gauche, Lot numéro 5****Désignation du propriétaire***Désignation du client :*Nom et prénom : ..... **©AVOVENTES.FR****Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)**Nom et prénom : ... **SCP Gilles CATHERINE & Guillaume PETIT - M.**  
**CATHERINE Gilles**Adresse : ..... **7 avenue du Général Leclerc**  
**BP 7**  
**76191 YVETOT Cedex****Repérage**Périmètre de repérage : **Logement entier****Désignation de l'opérateur de diagnostic**Nom et prénom : ..... **©AVOVENTES.FR**Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **DIAGNOSTIM**Adresse : ..... **2 rue Victor Hugo**  
**76420 BIHOREL**Numéro SIRET : ..... **752 494 989**Désignation de la compagnie d'assurance : ..... **AXA**Numéro de police et date de validité : ..... **10813811104 / 01/01/2026****Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)****Surface loi Carrez totale : 48,30 m<sup>2</sup> (quarante-huit mètres carrés trente)**

**Résultat du repérage**

Date du repérage : **07/10/2025**  
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**  
Liste des pièces non visitées :  
**Néant**  
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**M. CATHERINE Gilles**

**Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :**

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Commentaires
Entrée	6.25	
Wc	0.94	
Séjour	17.2	
Chambre	15.9	
Salle de douche	1.91	
Cuisine	6.1	

Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 48,30 m<sup>2</sup> (quarante-huit mètres carrés trente)**

Fait à BIHOREL, le 07/10/2025

Par : 

Aucun document n'a été mis en annexe



Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



**Assurance et Banque**

ATTESTATION

**AGENT**

14 ET 16 RUE DE LA REPUBLIQUE  
76000 ROUEN  
**Tél : 0235713538**  
Fax : 02 35 89 67 94  
Email : AGENCE.ROUEN-REPUBLIQUE@AXA.FR  
Portefeuille : 0076083444

SARL DIAGNOSTIM  
2 RUE VICTOR HUGO  
76420 BIHOREL FR

Vos références :

Contrat n° 10813811104  
Client n° 1684331804

AXA France IARD, atteste que :

**SARL DIAGNOSTIM  
2 RUE VICTOR HUGO  
76420 BIHOREL**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10813811104 ayant pris effet le 01/05/2023 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent du fait de l'exercice des activités suivantes :

**DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIER DANS LE CADRE DES ACTIVITES CI-DESSOUS :**

- Risque d'exposition au plomb
- Repérage amiante avant-vente
- Dossier technique amiante
- Etat parasitaire
- Présence de termites
- Installation intérieure d'électricité
- Installation intérieure de gaz
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostics de performance énergétique
- Audit énergétique
- Loi Carrez
- Certificat de décence
- Etat des lieux
- Repérage amiante avant travaux ou démolition
- Infiltrométrie, étanchéité à l'air

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

1006202301038

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



1/2



## Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI4209 Version 010

Je soussigné,

iste que

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
Audit Energétique	Audit Energétique (2) Date d'effet : 22/12/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (3) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 15/12/2021 - Date d'expiration : 14/12/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 22/12/2021 - Date d'expiration : 11/12/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 28/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 22/12/2024.

(1) Arrêté du 24 juillet 2021 définissant les missions de vérification des installations intérieures et dans les locaux de bureaux, écoles, établissements publics et de services, de la sécurité des bâtiments de la République Française.  
(2) Décret n° 2023-1221 du 22 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle des compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de la vérification énergétique mentionnée à l'article 116 de la loi n° 2023-1215 du 22 décembre 2023 relative à la sécurité et à la performance énergétique des bâtiments.  
(3) Arrêté du 21 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs immobiliers et des diagnostiqueurs de performance énergétique, de leur organisation de formation et les exigences applicables au regard des exigences de certification I.Cert, du 21 décembre 2023, relatives au référentiel de certification des diagnostiqueurs immobiliers et des diagnostiqueurs de performance énergétique de certification de certification.



Certification de personnes  
Diagnosticueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K  
35760 Saint-Grégoire



CPE DI DR 06 rev19

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible